

Coupe Fédérale de Distance Deltaplane FFVL

RÈGLEMENT 2012 / 2013

Nouveautés à compter du 1er septembre 2012 :

- Nouveau site pour l'affichage et la déclaration des vols : <http://delta.ffvl.fr/cfd>
- Nouveau système de déclaration, accessible avec les code d'accès intranet ffvl.fr, (les mêmes que ceux utilisé pour la prise de licence) également <http://delta.ffvl.fr/cfd>
- Déclaration automatique vers le site CIVL pour le classement international : <http://wxc.fai.org/>
- Critère pour déclarer un circuit bouclé : moins de 3 km entre la balise de départ et celle d'arrivée (la règle des 20% du parcours disparaît)
- Coefficients utilisé pour les vols :
 - Distance libre = 1
 - Triangle = 1.2
 - Triangle FAI = 1.4
- Même coefficient pour les déclarations des vols des classes 1, 2, 5 et sport = 1 (sauf pour le classement « club »)
- Classement club basé sur 30 vols maximum, et 3 vols maximum par pilote
- Distance minimale = 15 km
- Tous les vols seront enregistrés seront visibles avec ou sans trace GPS, mais les vols sans trace GPS ne marqueront pas plus de 100 points.
- Tous les vols enregistrés seront visibles mais seuls les vols avec la balise de départ en France seront valables pour la CFD. Les vols réalisés à l'étranger sont visibles et déclarés automatiquement pour le classement international
- Délai de déclaration passe de 30 jours à 20 jours



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

La Coupe Fédérale de Distance est ouverte à tout pilote **breveté** ayant pris une licence sportive à la FFVL pour la saison concernée. Les vols d'un pilote qui n'a pas pris sa licence sur l'année suivante seront supprimés.

2 REGLEMENTATION AERIENNE

La réglementation aérienne s'applique à la CFD delta. Les vols ne respectant pas la réglementation aérienne ne sont pas pris en compte.

C'est au pilote de donner spontanément au moment de la déclaration du vol, (dans la case commentaire, prévue entre autre à cet effet), les informations concernant les zones réglementées traversées (zone inactive ou autorisation obtenue auprès du contrôle aérien.)

En cas de doute sur la traversée d'une zone interdite : trace GPS obligatoire pour prouver que le vol respecte la réglementation aérienne et donc le règlement CFD (ex: traversée de Grenoble ou balise à la Bastille qui est dans la ZIT de Grenoble, décollage de la Séranne qui est en bordure de la TMA de Montpellier).

3 DÉFINITION D'UN VOL CFD

Un vol CFD s'entend du décollage à l'atterrissage, sans pause autorisée. Les décollages peuvent se faire aussi bien à pied, qu'en treuillé ou remorqué (un vol en treuillé ou remorqué débute au point du largage). Les vols pris en compte demandent un décollage en France.

Les vols hors France peuvent aussi être déclarés à la CFD. Ils seront visibles à la CFD mais pas valide pour le classement, en revanche ils seront valides pour le classement international WXC.

Note : pour qu'un vol soit valide vis-à-vis du WXC il est nécessaire la carte FAI (que peut être obtenue gratuitement à la FFVL, pour le pilotes qui ont la carte compétition)

4 PÉRIODE PRISE EN COMPTE

La saison de la CFD s'étend du 1er septembre au 31 août pour permettre une annonce des résultats à la Coupe Icare.

5 NOMBRE DE VOLS

Chaque pilote peut présenter autant de vols qu'il le désire, sachant que seuls les trois meilleurs vols sont pris en compte pour le classement.

Les vols réalisés en compétition peuvent également être déclarés.

6 TYPES DE VOLS

La distance minimale de vol prise en compte est de 15 kilomètres.

Pour tous les types de vol, le parcours débute par une balise de départ - nommée BD - qui n'est pas nécessairement le décollage. En treuillé ou en tracté, la balise de départ BD sera choisie comme étant un point de survol postérieur au largage.

De même le parcours se termine par une balise d'arrivée – nommée BA - qui n'est pas nécessairement confondue avec l'atterrissage.

Il n'y a pas d'obligation d'atterrir à la balise d'arrivée. Par exemple lorsque l'on boucle un parcours en circuit fermé ou en triangle, le vol peut continuer au-delà, pour le plaisir, mais aussi pour trouver un atterrissage sûr, non lié aux contraintes du parcours.

Pour les vols en circuit fermé (aller-retour, parcours en circuit fermé et triangle FAI) le vol est considéré comme bouclé, si toutes les balises ont été contournées, et si la balise d'arrivée est située à moins de 3 km de la balise de départ : distance BD - BA inférieure à 3 km.



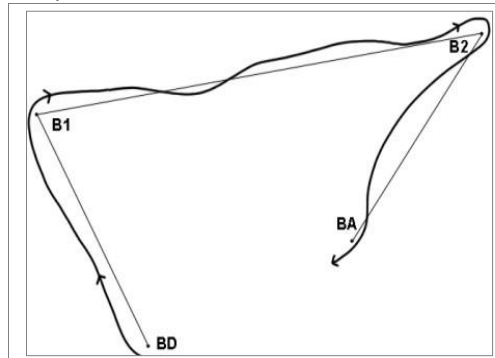
Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



6.1 Distance libre (avec deux points de contournement)

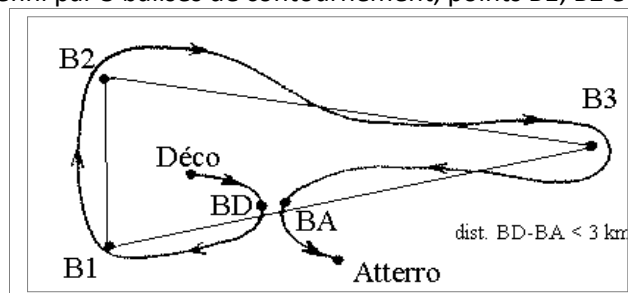
Ce type de parcours a pour objectif d'inciter les pilotes à tenter plus de circuit fermé. Effectivement, jusqu'alors, les pilotes qui se posaient sans pouvoir boucler leur parcours perdaient beaucoup de distance en ne pouvant déclarer qu'une distance libre.



La distance retenue est celle des trois branches BD – B1 – B2 – BA.

6.2 Le triangle plat

Le triangle, un circuit défini par 3 balises de contournement, points B1, B2 et B3.

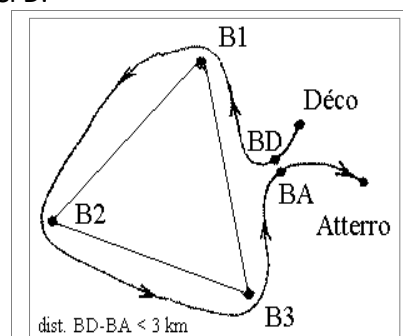


La distance retenue est celle des trois branches B1 – B2 – B3 – B1

6.3 Parcours en triangle FAI

Du nom de la Fédération Aéronautique Internationale, ce type de triangle étant "officiel" pour homologuer certains records.

La particularité de ce triangle est que la distance de son plus petit côté doit avoir une distance au moins égale à 28% du périmètre. Il est donc techniquement plus difficile à réaliser, d'où une valeur supérieure au kilomètre pour la CFD.



La distance retenue est celle des trois branches B1 – B2 – B3 – B1

7 BALISES ET SECTEURS DE VIRAGE

Les balises doivent être survolées ou contournées. Si vous utilisez des cylindres de 400m la distance sera retirée du circuit.

La généralisation du GPS amène la CFD à évoluer, il est fortement conseillé de donner sa trace GPS lors de la déclaration, **c'est obligatoire pour pouvoir figurer sur le podium et pour les vols de 100 points et plus**. Dans le cas contraire, le nombre de point d'un vol sera ramené à 100 points.

Sans GPS, vous marquez vos balises sur la carte Google prévue à cet effet sur l'application de déclaration.

7.1 Vol déclaré avec une trace GPS associée

La mesure de distance du vol peut être optimisée en fonction de la trace GPS fournie pour déclarer la plus grande distance possible en fonction de cette trace.

Les balises données dans ce cas, doivent se rapprocher le plus possible des balises réelles qui ont servi pour la mesure du parcours mais ne sont pas obligatoirement strictement confondues.

Par exemple, si vous tournez 1 ou 2 km plus loin qu'une montagne, il faut déclarer comme balise le nom de la montagne et mesurer la distance par rapport au point de la trace le plus éloigné.

La trace GPS de tout le vol est demandée avec au grand minimum 1 point toutes les 5 minutes.

Néanmoins dans le cas d'un problème de piles, la trace devra montrer sans ambiguïté le contournement des balises. Trace GPS obligatoire pour toutes les zones aériennes traversées ou approchées.

Seuls les vols avec GPS seront envoyés au WXC.

7.2 Vol déclaré sans trace GPS associée

Tout point caractéristique et suffisamment reconnaissable peut servir de balise de contournement, de balise de départ, ou de balise d'arrivée.

Par exemple une ferme ou un bâtiment isolé en campagne, un carrefour de routes, un col, un sommet montagneux, l'église du village ou un bâtiment spécifique, une antenne ou un émetteur, etc... Cette balise doit être localisable à 100 mètres près sur une carte au 100.000ème. Ainsi l'indication un peu floue d'un nom de village, sans préciser si la balise est l'église ou tel gros bâtiment n'est pas suffisante.

Si aucun point précis n'est disponible, il est malgré tout souvent possible de choisir un point fictif matérialisé par l'intersection d'alignements plus caractéristiques.

Cas d'un cheminement sur une crête en Aller-Retour: le point de contournement peut très bien être situé au milieu de la crête, en un point fictif défini par l'intersection avec la crête d'une ligne définie par le prolongement de l'axe de la route visible au loin dans la vallée par exemple.

Chaque balise devra être décrite sur la déclaration de vol, afin de pouvoir la localiser sans ambiguïté sur une carte, avec au choix numéro du département, nom du village le plus proche, nom du lieu-dit ou du sommet, numéro des routes en cas de balises à des carrefours, etc...

8 DÉCOMPTE DES POINTS ET COEFFICIENTS MULTIPLICATEURS

Chaque kilomètre compte pour 1 point, et la précision de mesure est de 100 mètres. Dans le cas de parcours en circuit fermé, triangle ou triangle FAI, la distance à prendre en compte est égale au périmètre du circuit défini.

Selon le type de vol réalisé, divers coefficients multiplicateurs viennent affecter les points kilométriques. Ces coefficients ont pour objet d'équilibrer les niveaux de difficulté des divers types de vols.

Distance libre avec deux points de contournement: *Coefficient = 1,0*

Parcours en triangle plat: *Coefficient = 1,2*

Parcours en Triangle FAI: *Coefficient = 1,4*



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



9 CLASSEMENTS ET TITRES DÉLIVRÉS

Plusieurs classements sont établis.

CLASSEMENT CLASSE 1

C'est le classement de tous les pilotes prenant en compte les 3 meilleurs vols de chacun.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote de distance classe 1".

CLASSEMENT CLASSE 2

C'est le classement de tous les pilotes prenant en compte les 3 meilleurs vols de chacun.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote de distance classe 2" (minimum 5 pilotes classés)

CLASSEMENT CLASSE 5

C'est le classement de tous les pilotes prenant en compte les 3 meilleurs vols de chacun.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote de distance classe 5" (minimum 5 pilotes classés)

CLASSEMENT FEMININ CLASSE 1

C'est le classement de toutes les filles, selon les mêmes règles que celles du classement général.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote féminin de distance".

CLASSEMENT ESPOIR

C'est le classement de tous les jeunes de 26 ans ou moins au 31 Décembre de l'année 2013.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote espoir de distance".

Attention, ne seront prises en compte, pour chacun des 3 premiers des classement, que les 3 meilleurs vols disposant d'une trace GPS valide ! Dans le cas contraire les pilotes seront déclassés au-delà de la 3^{ème} place.

CLASSEMENT CLUB

C'est le classement de tous les clubs, obtenu en additionnant les scores des 30 meilleurs vols déclarés pour le club avec max 3 vols par pilote. Chaque pilote choisit au moment de la déclaration de son vol à quel club est attribué son vol. En effet s'il est adhérent à deux ou plusieurs clubs, il pourra enregistrer son vol au club de son choix à condition d'être cotisant à ce club. Une fois le vol enregistré à la CFD, il ne pourra pas changer de club. Pour le classement club, et pour ce classement seulement les coefficients sont maintenus : 1 pour souple, 0.85 classe 5, 0.7 classe 2.

Le club en tête de ce classement est sacré "Club vainqueur de la Coupe de distance". C'est donc le pilote au moment de sa déclaration qui enregistrera son vol. Dans le cas où le pilote n'est pas enregistré par la FFVL dans le club déclaré, le vol ne comptera pour aucun club.

10 DÉCLARATIONS DE VOL

Chaque vol réalisé doit être déclaré **avec précision** sur le site WEB fédéral <http://www.ffvl.fr> page delta – CFD, dans un délai de 20 jours. Le dernier vol pris en compte sera celui du 31 Août et la dernière date pour déclarer est le 2 septembre 2013. (Exemple : un vol effectuée le 29 Août doit être déclaré avant le 2 septembre)

Note : vis-à-vis de la WXC, le délai imposé par le règlement est appliqué (15 jours).

La WXC prend en compte les 6 meilleurs vols. (La CFD les 3 meilleurs)

Tous renseignements complémentaires sur le vol sont facultatifs mais sont toutefois hautement appréciés. Un champ commentaire est disponible à cet effet dans le formulaire de la déclaration, il est destiné à préciser notamment les balises.

Un récit peut être mis en ligne directement à partir du site internet, lors de la déclaration ou plus tard.



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang

